

# RÉUNIONS DE RIVERAINS

Une concertation des habitants sur le terrain, avec le maire et les techniciens concernés, pour apporter des réponses rapides à un problème précis.

Les réunions de riverains permettent au Maire et aux agents municipaux des services techniques d'aller à la rencontre des riverains afin de leur présenter un projet d'aménagement de leur rue ou de déterminer ensemble les équipements nécessaires pour l'améliorer.

Ce projet fait suite aux diverses requêtes réceptionnées en mairie concernant la vitesse excessive, les actes d'incivisme répétés, le stationnement anarchique, les problèmes de circulation, la modification de la collecte des ordures ménagères etc.

Toutes ces demandes sont transmises au préalable aux services concernés sous forme de fiches d'intervention. Une fois l'étude de faisabilité réalisée, les riverains sont invités à une rencontre dans leur rue en présence du Maire et des agents en charge du suivi de ce dossier.

Cette rencontre permet aux riverains de proposer leurs idées, de donner leur avis sur les travaux envisagés ou d'obtenir des réponses de la part des agents spécialisés.

La Direction des Relations avec l'Usager et le Citoyen, présente lors de ces rencontres, assure ensuite le lien entre les riverains présents et les chefs de projet.

Numéro Vert

**Téléphone**

0 800 540 540

**Courriel**

[numero.vert@ville-ales.fr](mailto:numero.vert@ville-ales.fr)

[Effectuer une demande en ligne](#)